Image not found or type unknown

Tâches technicien/agent de maîtrise

Par **Monteux**, le **27/02/2020** à **18:50**

Bonjour,

Ma responsable démissionne de son poste, on me demande de prendre une partie de ces tâches. Sachant que je suis technicien avec un bac+2 et que ma responsable était agent de maîtrise et qu'il est demandé sur ce poste d'avoir un bac+4, ai-je le droit de refuser les tâches qu'on me demande sans être licencié? Je suis déjà en surchargé de travail sur mon poste actuel.

Merci pour votre aide.

Par **Visiteur**, le **09/03/2020** à **18:45**

Bonjour et bienvenue,

Nos spécialistes en droit du travail semblent absents actuellement, veuillez nous en excuser

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés